

Communiqué de presse

Le Ministère en charge de l'Écologie habilite Tecnea Inspection pour les équipements frigorifiques sous pression (ESP)

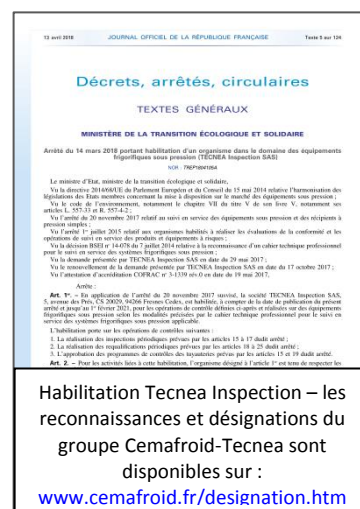
Le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a délivré l'habilitation pour réaliser les requalifications périodiques dans le domaine des équipements frigorifiques sous pression (ESP) à Tecnea Inspection par arrêté du 14 mars 2018.

Pour en assurer la sécurité, les détenteurs d'un parc d'équipements sous pression doivent appliquer le Cahier Technique Professionnel (CTP) qui décrit les exigences réglementaires et les opérations nécessaires pour le contrôle et la mise en conformité des ESP en service : Vérification initiale, Inspection périodique et Requalification périodique.

Grâce à l'habilitation du Ministère en charge de l'écologie, les équipes de Tecnea Inspection, filiale du groupe Cemafruid-Tecnea dédiée à l'inspection, sont dorénavant en mesure de réaliser, de manière indépendante, toutes les opérations requises par la réglementation depuis l'audit de recensement et l'inventaire des équipements assujettis à la réglementation, jusqu'à la requalification périodique.

Une nouvelle reconnaissance de la politique qualité du groupe Cemafruid-Tecnea

L'habilitation a été délivrée par arrêté ministériel du 14 mars 2018 paru au journal officiel le 13 avril, à Tecnea Inspection sur la base de la conformité aux exigences réglementaires applicables et de l'accréditation COFRAC Inspection selon la norme NF EN ISO/CEI 17020 obtenue en 2017 (Portée d'accréditation n°3-1339 disponible sur www.cofrac.fr). Cette habilitation et cette accréditation prouvent une nouvelle fois la politique qualité des équipes de l'expert du froid et la qualité de ses prestations.



Habilitation Tecnea Inspection – les reconnaissances et désignations du groupe Cemafruid-Tecnea sont disponibles sur : www.cemafruid.fr/designation.htm

Un outil pour centraliser la gestion des ESP : Dataref

En parallèle de cette reconnaissance, un nouvel outil, Dataref, a été créé afin de gérer la mise en conformité des ESP en service. Cette plateforme Internet www.dataref.fr propose un moteur de recherche puissant et un menu déroulant multicritères permettant la dématérialisation des dossiers ESP. Cette interface, facile à utiliser depuis une tablette ou un ordinateur même hors connexion, peut répondre aux besoins de tous les

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Vincent Moizan, responsable communication
+33 1 49 84 84 84 – vincent.moizan@cemafruid.fr

Communiqué de presse

professionnels impactés par la réglementation sur les ESP : exploitants, personnes habilitées, frigoristes, techniciens de maintenance, ou encore autorités de contrôles (DREAL...).

Tecnea Inspection propose ainsi partout en France, un service global pour optimiser, en toute sécurité, indépendance et confidentialité, la gestion dans le suivi en service des équipements sous pression.

Qu'est-ce qu'un équipement sous pression et lesquels sont soumis à la réglementation ?

Le suivi en service des ESP s'applique à tous les utilisateurs d'équipements frigorifiques dont la pression maximale admissible (PS) est supérieure à 0,5 bar.

- Les récipients : Enveloppes conçues et construites pour contenir des fluides sous pression ;
- Les tuyauteries : Composants de canalisation, destinés au transport des fluides ;
- Les accessoires de sécurité : Dispositifs destinés à la protection des équipements sous pression ;
- Les accessoires sous pression : Dispositifs dont l'enveloppe est soumise à pression ;
- Les « ensembles » : Plusieurs équipements sous pression assemblés par un fabricant pour former un tout intégré et fonctionnel.

Communiqué de presse

Plus d'informations sur le groupe Cemafruid-Tecnea

Une vision, des missions et des valeurs claires

Le froid est la garantie de qualité et de sécurité pour l'alimentation, la santé et le bien-être des populations dans le respect de l'environnement. Alors que 40% des produits agricoles alimentaires sont perdus et que 50% des vaccins sont détériorés dans le monde, le défi de pouvoir nourrir et soigner 9 milliards d'hommes en 2050 tout en respectant l'environnement nécessite de maîtriser la chaîne du froid et la réfrigération.

Le Cemafruid est l'expert indépendant du froid. Nous apportons aux professionnels et industriels une expertise indépendante pour le choix, la gestion et le suivi de la chaîne du froid ou des systèmes de climatisation et de réfrigération. Le Cemafruid a pour mission de tester, vérifier, évaluer, qualifier et certifier les équipements et les solutions, de former les hommes et de garantir la conformité réglementaire. Nous contribuons à améliorer les performances économiques et environnementales des entreprises et réduire leurs risques. Les femmes et hommes du Cemafruid partagent leur savoir-faire, leur expérience et leur expertise avec les mêmes valeurs d'impartialité et d'indépendance, pour répondre aux besoins de nos clients avec réactivité et leur offrir des prestations de qualité dans un esprit d'équipe et d'entreprise

Cemafruid – TECNEA le succès d'une jeune pousse

Fort de 60 ans d'expérience dans le froid, le Cemafruid est issu d'activités d'essais et d'expertise développées par l'Etat depuis les années 50. Externalisé du Cemagref sous forme de groupement d'intérêt économique (GIE) en 2000, le Cemafruid est devenu une entreprise indépendante à part entière en 2010. Le Cemafruid a multiplié son chiffre d'affaire par 4 en 8 ans et créé plus de 40 emplois. L'activité est devenu rentable depuis près de 10 ans et autofinance son développement.

Une PME qui investit et se développe à l'international

Ayant atteint une taille critique en France, Cemafruid Tecnea a vocation à devenir un acteur majeur en Europe et à se développer à l'international. L'entreprise a ainsi créé sa première filiale en Italie en 2013.

Au-delà de l'Europe, Cemafruid Tecnea accompagne ses clients industriels français à l'export au sein de consortiums de PME par exemple en Inde dans le cadre de la coopération agricole Franco-Indienne.

Une expertise forte reconnue internationalement

L'expertise du Cemafruid est internationalement reconnue en particulier dans le domaine de la chaîne du froid. Les experts du Cemafruid occupent des postes clefs dans les organisations techniques et scientifiques françaises, européennes et internationales : Institut International du Froid (IIF), Association Française du Froid (AFF), Comité Transport des Nations Unies (UNECE-WP11), comités de normalisation européens (CEN) et français (AFNOR).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Vincent Moizan, responsable communication
+33 1 49 84 84 84 – vincent.moizan@cemafruid.fr

Communiqué de presse

Des laboratoires et des équipes accrédités pour une reconnaissance internationale

Les laboratoires et équipes du groupe Cemafruid (Fresnes (94) et Cestas (33)) sont accrédités par le COFRAC selon la norme internationale NF EN ISO/CEI 17025 pour les essais et étalonnages, NF EN ISO/CEI 17065 pour les activités de Certifications et NF EN ISO/CEI 17020 pour les activités d'Inspection (Portées d'accréditation n° 1-0699, 1-1695, 2-1862, 2-1863, 3-1339, 3-1558, 5-0561 disponibles sur www.cofrac.fr). L'accréditation permet d'instaurer de la confiance dans les évaluations réalisées, car elle représente le dernier niveau de contrôle des activités d'évaluation de la conformité du point de vue de la compétence technique. A ce titre, l'accréditation implique un contrôle périodique par le COFRAC par le biais de ses audits. La filiale italienne Tecnea Italia est également accréditée par ACCREDIA, l'équivalent italien du COFRAC, pour la certification des entreprises d'installation et de maintenance de systèmes de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur et la réalisation des examens pour l'obtention de la certification du personnel FGAS. Ces différentes accréditations entrent dans le cadre des objectifs de la politique qualité du groupe Cemafruid-Tecnea qui souhaite garantir à ses clients la qualité de ses prestations.

 ACCRÉDITATIONS N° 1-0699 N° 1-1695	 ACCRÉDITATIONS N° 2-1862 N° 2-1863	 ACCRÉDITATION N° 3-1558	 ACCRÉDITATION N° 5-0561	 ACCRÉDITATION N° 3-1339	 PRD N°206 B
PORTÉES DISPONIBLES SUR WWW.COFRAC.FR					Certification des entreprises d'installation de systèmes de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur Certification des entreprises de maintenance ou réparation d'équipements fixes de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur Réalisation des examens pour l'obtention de la certification du personnel FGAS
NF EN ISO 17025	NF EN ISO 17025	NF EN ISO 17020	NF EN ISO 17065	NF EN ISO 17020	
Groupes frigorifiques Meubles frigorifiques de vente Armoires frigorifiques de conservation Emballages isothermes Emballages réfrigérants Engins de transport sous température dirigée Enceintes thermostatique Enregistreurs de température Thermomètres Indicateurs et intégrateurs Temps/température	Enregistreurs de température Thermomètres Chaîne de mesure de température	Métrologie Légale – vérification périodique des thermomètres destinés à mesurer la température des denrées périssables	Organisme de certification de produits et de services pour ses activités dans le domaine du transport des denrées périssables (ATP) Organisme de certification de produits et de services pour la délivrance des attestations de capacité à manipuler les fluides frigorigènes	Requalifications périodiques limitées aux équipements frigorifiques sous pression (ESP)	

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Vincent Moizan, responsable communication
 +33 1 49 84 84 84 – vincent.moizan@cemafruid.fr